

◆ MONT-DE-L'ENCLUS

Moules à volonté

Le Patro « Les P'tits du Mont » organise leur traditionnel souper aux moules ce 20 octobre en la salle communale des fêtes à Amougies. Deux possibilités : moules ou vol-au-vent à réserver au plus vite au 0497 15 57 08. Au programme des Petits Loups Endusiens

- Chaque lundi de 18 h à 19 h et de 19 h 15 à 20 h 15 : cours d'espagnol à la maison de village d'Orroir ;
- Chaque mardi de 17 h 30 à 18 h 30 et chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 : cours d'anglais à la maison de village d'Amougies ;
- chaque mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 : atelier de dessin et bricolage « les petites mains créatives » pour les enfants à partir de 5 ans.

Le 1^{er} décembre : voyage à Nausicaa - centre national de la mer où l'on peut découvrir plus de 58 000 animaux marins. Inscriptions pour le 15 novembre 2018 au plus tard. > 069 45 47 87

◆ LA GLANERIE

Conférence

Une conférence sur « Les différentes pathologies du coureur, choix de la chaussure et conseils préventifs » sera donnée par Pierre Denays (kinésithérapeute et ostéopathe) le jeudi 25 octobre à 19 h à la Maison de Village à La Glanerie.

◆ TAINTIGNIES

Marche et bourse

L'école libre de Taintignies organise ce samedi 20 octobre une marche de 5 ou 10 km ainsi qu'une bourse aux jouets et vêtements d'enfants et une vente de chrysanthèmes. Bar et petite restauration. > 069 64 84 48

◆ LA GLANERIE

Souper spaghetti

Le souper spaghetti au profit de la Saint-Nicolas des enfants du village aura lieu le samedi 20 octobre en la salle de l'école Sainte-Anne à La Glanerie. > 0498 97 99 57

◆ QUEVAUCAMPS

la sophrologie

Les Amis de la Nature de Basècles organisent une conférence sur la sophrologie, le vendredi 19 octobre à 19 h, au centre culturel, 20 rue Wauters, à Quevaucamps. Prix : 5 €. Renseignements et Réservation : 069 56 12 94 ou amisdelanaturebasceles@hotmail.com

EN PARCOURANT LES RUES DE VELAINES

Toujours plus haut



Dans une chanson, Tina Arena déclare « Toujours plus haut » et c'est bien là, la devise d'Agri Service. Leur camion culmine ici à plus de 8 mètres, bien plus haut que les corniches de l'étable voisine. Au moment de notre photo, 32 des 36 hectares d'Olivier Debyttère étaient tassés, il ne restait plus qu'à monter encore un peu, toujours plus haut...

Le roi des fossés ?



Pour rappel, la firme Delabassée ancrée dans l'entité, s'est fait sienne le slogan « le roi des fossés ». Durant plusieurs semaines, « on » lui a emprunté les paroles. En montant la rue qui mène à Melles, « on » a abandonné un sac. Un citoyen responsable l'a évacué. La semaine suivante, deux sacs au même endroit et au même contenu ont été enlevés par la commune et idem pour la suite. Une amende peut suivre.

Un patient pressé ou un pressé patient



Pendant un bon moment, les débris d'un véhicule ont jonché le fossé du cabinet du docteur Deroubaix. Alors, était-ce un patient pressé d'arriver avant un autre ou pressé pour ne pas arriver en retard ou alors la cause est tout autre. Mais il y a bien un coupable, élémentaire mon cher Watson...

Brocante originale



Vanina, cavalière des P'tis Balous en avait vu une en France. Revenue chez nous, elle a lancé l'idée d'une brocante équestre. Et pour une première, elle peut être satisfaite. Même si la météo n'a pas été de la partie, les exposants étaient là et les amateurs ont défilé sur la piste couverte. Une expérience à renouveler peut-être.

RUMES



Inauguration des jardins partagés

L'inauguration par l'administration communale des jardins partagés et du compostage du quartier de la résidence de la Baillie vient de se tenir. Après le mot de bienvenue du bourgmestre Michel Casterman, c'est l'échevine Ophélie Cuveller qui a pris la parole. Après la photo-souvenir, l'assemblée a partagé le verre de l'amitié servi à l'administration communale.

BASÈCLES



Quand les anciens « Bataille » se retrouvent

Pour la deuxième année, les anciens employés de l'ancienne entreprise Bataille basècloise, se sont réunis dans les salons de la Grignotière à Mont-Saint-Aubert pour une journée de retrouvailles autour d'une belle table gastronomique.

BLICQUY

Un nouveau départ à 8 millions € pour les Ateliers de Blicquy

L'entreprise de travail



l'obligation de quitter, à l'horizon 2024-2025, son siège historique de des subventions à l'investissement

adapté, qui occupe 180 personnes, va entamer la seconde phase d'un déménagement hors norme vers le zoning.

• Pierre-Laurent CUVELIER

Les riverains des Ateliers de Blicquy ont pu s'en rendre compte, les nuisances principalement liées au charroi lourd ont diminué de manière significative dans la traversée du village. Cela s'explique par le déménagement progressif opéré, voici dix mois, par l'entreprise de travail adapté (ETA) vers le zoning industriel de Leuze-Europe.

Une première phase de travaux a ainsi permis de délocaliser 40 % de ses activités dans un bâtiment flambant neuf mis en service l'hiver dernier.

Implanté à côté du Rucher, le



D'ici la fin du chantier, projetée dans deux ans, le nouvel outil de production s'étendra sur plus de 12 000 m².

Ateliers de Blicquy

nouvel outil de production, qui s'étend sur quelque 2 000 m², abrite la partie ensachage de béton et de mortier. « Ce sont les activités les plus lourdes en termes de nuisances mais aussi en raison du trafic de camions très important qui en découle », souligne Alain Moucheron, le directeur des Ateliers de Blicquy qui, avec ses 180 travailleurs, est l'un des plus gros

pourvoyeurs d'emplois de Leuze.

Un « exil » forcé de son siège historique

À la suite d'une série de manquements épinglés par la Région wallonne, l'entreprise de travail adapté avait, pour rappel, été mise au pied du mur. Le permis d'exploitation n'ayant pas été renouvelé, elle se trouve dans

un état de siège historique que de la rue du Couvent où la société est établie depuis 1964.

« À côté de notre déménagement programmé dans la zone d'activités économiques, une remise en ordre, sur le plan légal, a été réalisée sur le site de Blicquy. Nous avons de fait procédé au démontage d'une partie des structures problématiques qui avaient été construites sans permis avant mon arrivée dans l'entreprise. »

Six ans avant l'échéance de son permis d'exploitation, les Ateliers de Blicquy peuvent entrevoir l'avenir avec sérénité.

La seconde phase de ce chantier d'envergure, qui nécessite des crédits importants, va pouvoir être engagée. À la recherche de solutions pour supporter le coût d'investissement, les gestionnaires de l'ETA viennent de recevoir le feu vert d'un organisme financier.

C'était loin d'être gagné d'avance sachant que les Ateliers de Blicquy ne pouvaient pas pré-

voir. « Un tel projet représente une charge d'environ 8 millions €, qu'il faudra assumer sur fonds propres, précise M. Moucheron. C'est évidemment un soulagement d'avoir pu obtenir un emprunt bancaire qui nous permettra d'enclencher la phase 2 des travaux. On est sur un échéancier de mi-2019 pour le gros œuvre. »

À terme, un (gigantesque) bâtiment industriel de plus de 10 000 m² sortira de terre sur les deux hectares de terrain acquis par l'entreprise dans le zoning de Leuze. Il accueillera les activités de conditionnement de produits destinés à la grande distribution et l'ensachage de poudre. Sa mise en route, vraisemblablement à l'été 2020, coïncidera avec la fin de l'aventure à Blicquy.

« Si l'on tient compte de l'autre structure étendue sur 2 000 m², nos travailleurs bénéficieront de 20 % d'espace supplémentaire par rapport au site de Blicquy », nous dit le responsable. ■



PANIC NIGHT SPÉCIALE HALLOWEEN LE 26/10 DÈS 23H00

PANIC NIGHT

1 NUIT - 4 FILMS






www.imagix.be

